RAPPORTS DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES

C'CHARTRES BASKET FEMININ

30 JUIN 2023

ASSOCIATION C'CHARTRES BASKET FEMININ

SIEGE SOCIAL : 3 BIS RUE JEAN MONNET

28000 CHARTRES

SIRET : 380 007 633 00031 – NAF : 9312Z

..*.*.*.*

S O M M A I R E

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

COMPTES ANNUELS

RAPPORT SPECIAL SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

RR

ASSOCIATION C'CHARTRES BASKET FEMININ

SIEGE SOCIAL : 3 BIS RUE JEAN MONNET

28000 CHARTRES

SIRET : 380 007 633 00031 – NAF : 9312Z

..*.*.*.*

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 juin 2023

Aux membres de l'association C'CHARTRES BASKET FEMININ,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association C'CHARTRES BASKET FEMININ relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

RR

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er juillet 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations – Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle

RR

estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

RR

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Chartres, le 27 octobre 2023

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

ORCOM AUDIT

Rudy ROUSSEAU

Associé

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 30/06/2023	Net au 30/06/2022
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires				
Droit au bail				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	1 725	1 725		216
Autres immobilisations corporelles	10 000	10 000		
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées aux participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	12 026		12 026	37 730
Total I	**23 751**	**11 725**	**12 026**	**37 946**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				4 836
Créances				
Créances usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	17 197		17 197	113 065
Autres postes de l'actif circulant				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	26 436		26 436	563 091
Charges constatés d'avance	2 878		2 878	
Total II	**46 512**		**46 512**	**680 991**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion - Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**70 262**	**11 725**	**58 537**	**718 937**

orcom | Audit
société de COMMISSAIRES AUX COMPTES
7, Allée des Atlantes - CS 60276 - 28008 CHARTRES Cedex
Tél. 02 37 26 28 28 - Fax 02 37 26 28 30
SAS au capital de 850 000 €
R.C.S. 323 479 741

Bilan actif

	30/06/2023	30/06/2022
Legs nets à réaliser :		
acceptés par les organes statutairements compétents		
autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à vendre :		

orcom | Audit
Société de COMMISSAIRES AUX COMPTES
7, Allée des Atlantes - CS 60276 - 28008 CHARTRES Cedex
Tél. 02 37 26 28 28 - Fax 02 37 26 28 30
SAS au capital de 850 000 €
R.C.S. 323 479 741

Bilan passif

	au 30/06/2023	au 30/06/2022
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Première situation nette établie		
Fonds statutaires		
Dotations non consomptibles		
Autres fonds propres	89 474	86 432
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Autres fonds propres		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projets de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	**-101 541**	**3 042**
Situation nette (sous-total)	**-12 066**	**89 474**
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
Total I	**-12 066**	**89 474**
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
Total II		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	104	
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 325	14 835
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	60 174	24 627
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		590 000
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
Total IV	**70 604**	**629 462**
Ecarts de convertion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**58 537**	**718 937**

orcom | Audit
société de COMMISSAIRES AUX COMPTES
7, Allée des Atlantes - CS 60276 - 28008 CHARTRES Cedex
Tél. 02 37 26 28 28 - Fax 02 37 26 28 30
SAS au capital de 850 000 €
R.C.S. 323 479 741

Bilan passif

	30/06/2023	30/06/2022
(1) Dont à plus d'un an (a)		
Dont à moins d'un an (a)	70 604	629 462
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	104	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

orcom | Audit
Société de COMMISSAIRES AUX COMPTES
7, Allée des Atlantes - CS 60276 - 28008 CHARTRES Cedex
Tél. 02 37 26 28 28 - Fax 02 37 26 28 30
SAS au capital de 850 000 €
R.C.S. 323 479 741

Compte de résultat

orcom | Audit
Société de COMMISSAIRES AUX COMPTES
7, Allée des Atlantes - CS 60276 - 28008 CHARTRES Cedex
Tél. 02 37 26 28 28 - Fax 02 37 26 28 30
SAS au capital de
R.C.S. 323 479 741

	Exercice N 30/06/2023	Exercice N-1 30/06/2022
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	19 363	13 728
Ventes de biens et de services		
Ventes de biens	34 139	17 561
Dont ventes de dons en nature	*314*	*243*
Ventes de prestations de services		
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	695 732	613 294
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible	7 129	8 328
Ressources liées à la générosité du public		
Dont Dons manuels		
Dont Mécénats		
Dont Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges	16 165	14 266
Utilisation des fonds dédiés		
Autres produits	1 408	3 523
Total I	**773 935**	**670 699**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	9 169	3 008
Variation des stocks		
Autres achats et charges externes	313 758	263 817
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	13 938	8 630
Salaires et traitements	420 860	302 727
Charges sociales	103 276	84 251
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	216	401
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	1 114	758
Total II	**862 330**	**663 591**
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**-88 394**	**7 108**
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III		
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	6 076	5 118
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV	**6 076**	**5 118**

Compte de résultat

	Exercice N 30/06/2023	Exercice N-1 30/06/2022
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	**-6 076**	**-5 118**

orcom | Audit
Société de COMMISSAIRES AUX COMPTES
7, Allée des Atlantes - CS 60276 - 28008 CHARTRES Cedex
Tél. 02 37 26 28 28 - Fax 02 37 26 28 30
SAS au capital de 850 000 €
R.C.S. 323 479 741

Compte de résultat

orcom | Audit
société de COMMISSAIRES AUX COMPTES
7, Allée des Atlantes - CS 60276 - 28008 CHARTRES Cedex
Tél. 02 37 26 28 28 - Fax 02 37 26 28 30
au capital de 850 000 €
R.C.S. 323 479 741

	Exercice N 30/06/2023	Exercice N-1 30/06/2022
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	**-94 470**	**1 990**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	3 438	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		4 475
Total V	**3 438**	**4 475**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	10 508	3 424
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total VI	**10 508**	**3 424**
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	**-7 070**	**1 052**
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I+III+V)	**777 373**	**675 175**
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	**878 914**	**672 133**
EXCEDENT OU DEFICIT	**-101 541**	**3 042**
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature	47 696	
Bénévolat		
Total	**47 696**	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens	47 696	
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
Total	**47 696**	

orcom | Audit
société de COMMISSAIRES AUX COMPTES
7, Allée des Atlantes - CS 60276 - 28008 CHARTRES Cedex
Tél. 02 37 26 28 28 - Fax 02 37 26 28 30
SAS au capital de 850 000 €
R.C.S. 323 479 741

Annexe

RR

orcom | Audit
société de COMMISSAIRES AUX COMPTES
7, Allée des Atlantes - CS 60276 - 28008 CHARTRES Cedex
Tél. 02 37 26 28 28 - Fax 02 37 26 28 30
SAS au capital de 850 000 €
R.C.S. 323 479 741

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Répartition des charges d'exploitation pour 862 330 euros :
¤ Achats de marchandises : 9 168 euros
¤ Autres achats et charges externes : 313 758 euros dont
* locations immobilières : 65 191 euros
* frais de déplacement : 40 768 euros
¤ Impôts et taxes : 13 938 euros
¤ Charges de personnel : 524 135 euros
¤ Dotations aux amortissements : 215 euros
¤ Autres charges : 1 114 euros

Bénévolat : charge comptabilisée pour 5 057 euros (contre 6 900 euros en N-1) ; absence de valorisation des heures effectuées par les bénévoles au profit de l'association en l'absence de suivi.

Avantages en nature : 11 428 euros d'avantages en nature logement

orcom | Audit
société de COMMISSAIRES AUX COMPTES
7, Allée des Atlantes - CS 60276 - 28008 CHARTRES Cedex
Tél. 02 37 26 28 28 - Fax 02 37 26 28 30
SAS au capital de 850 000 €
R.C.S. 323 479 741

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : C'CHARTRES BASKET FEMININ

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2023, dont le total est de 58 537 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 101 541 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2022 au 30/06/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en oeuvre

L'association dite "Avenir Basket Chartres" fondée le 29 avril 1991, dont les statuts ont été modifiés le 8 février 2007, et le 6 juin 2013, est déclarée, conformément à la loi du 1er juillet 1901, à la préfecture d'Eure et Loir, sous le numéro W 981000229.

Elle a changé de dénomination le 25 mai 2018, après le vote de son Assemblée Générale Extraordinaire, pour devenir "C'Chartres Basket Féminin". Sa durée est illimitée.

Cette association a pour objet:
- L'initiation et la pratique du basket,
- La promotion de la pratique du basket et plus précisément du basket féminin,
- La participation aux compétitions officielles organisées par la Fédération Française de Basket-ball ou de ses organismes décentralisés.

Règles générales

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2023 ont été établis et présentés conformément aux dispostions des réglements n°2018-06 et n°2020-08 de l'ANC relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

orcom | Audit
Société de COMMISSAIRES AUX COMPTES
7, Allée des Atlantes - CS 60276 - 28008 CHARTRES Cedex
Tél. 02 37 26 28 28 - Fax 02 37 26 28 30
SAS au capital de 850 000 €
R.C.S. 323 479 741

Règles et méthodes comptables

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

orcom | Audit
société de COMMISSAIRES AUX COMPTES
7, Allée des Atlantes - CS 60276 - 28008 CHARTRES Cedex
Tél. 02 37 26 28 28 - Fax 02 37 26 28 30
SAS au capital de 850 000 €
R.C.S. 323 479 741

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 725			1 725
- Installations générales, agencements aménagements divers	10 000			10 000
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	11 725			11 725
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	37 730			12 026
Immobilisations financières	37 730			12 026
ACTIF IMMOBILISE	**49 455**			**23 751**

orcom Audit
société de COMMISSAIRES AUX COMPTES
7, Allée des Atlantes - CS 60276 - 28008 CHARTRES Cedex
Tél. 02 37 26 28 28 - Fax 02 37 26 28 30
SAS au capital de 850 000 €
R.C.S. 323 479 741

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 509	216		1 725
- Installations générales, agencements aménagements divers	10 000			10 000
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	11 509	216		11 725
ACTIF IMMOBILISE	**11 509**	**216**		**11 725**

orcom | Audit
société de COMMISSAIRES AUX COMPTES
7, Allée des Atlantes - CS 60276 - 28008 CHARTRES Cedex
Tél. 02 37 26 28 28 - Fax 02 37 26 28 30
SAS au capital de 850 000 €
R.C.S. 323 479 741

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 32 101 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	12 026		12 026
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	17 197	17 197	
Charges constatées d'avance	2 878	2 878	
Total	**32 101**	**20 075**	**12 026**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - rrr à obtenir	52
Org. sociaux - produits a recevoir	667
Divers - produits a recevoir	15 000
Total	**15 718**

orcom | Audit
société de COMMISSAIRES AUX COMPTES
7, Allée des Atlantes - CS 60276 - 28000 CHARTRES Cedex
Tél. 02 37 26 28 28 - Fax 02 37 26 28 30
SAS au capital de 850 000 €
R.C.S. 323 479 741

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	86 432		3 042		89 474
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves		3 042		3 042	
Report à Nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice	3 042	-3 042		101 541	-101 541
Situation nette	**89 474**		**3 042**	**104 582**	**-12 066**
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commodat)					
TOTAL	**89 474**		**3 042**	**104 582**	**-12 066**

Notes sur le bilan

orcom | Audit
société de COMMISSAIRES AUX COMPTES
7, Allée des Atlantes - CS 60276 - 28008 CHARTRES Cedex
Tél. 02 37 26 28 28 - Fax 02 37 26 28 30
SAS au capital de 850 000 €
R.C.S. 323 479 741

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 70 604 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	104	104		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 325	10 325		
Dettes fiscales et sociales	60 174	60 174		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	**70 604**	**70 604**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	2 423
Dettes provis. pr congés à payer	7 694
Charges sociales s/congés à payer	2 210
Org. sociaux - charges a payer	5 101
Formation	82
Total	**17 510**

orcom | Audit
société de COMMISSAIRES AUX COMPTES
7, Allée des Atlantes - CS 60276 - 28008 CHARTRES Cedex
Tél. 02 37 26 28 28 - Fax 02 37 26 28 30
SAS au capital de 850 000 €
R.C.S. 323 479 741

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Total			

orcom | Audit
société de COMMISSAIRES AUX COMPTES
7, Allée des Atlantes - CS 60276 - 28008 CHARTRES Cedex
Tél. 02 37 26 28 28 - Fax 02 37 26 28 30
SAS au capital de 850 000 €
R.C.S. 323 479 741

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires et ressources

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/06/2023
Tombola	804
Buvette	22 631
Entrées match	10 390
Ventes boutique	314
Licences	19 363
TOTAL	**53 502**

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 3 509 euros
Honoraire des autres services : 0 euros

Subventions d'exploitation

Concours publics et subventions

	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Total
Concours publics						
Subventions d'exploitation			533 367		162 366	695 732
Subventions d'équilibre						
Subventions d'investissement						
						695 732

orcom | Audit
société de COMMISSAIRES AUX COMPTES
7, Allée des Atlantes - CS 60276 - 28008 CHARTRES Cedex
Tél. 02 37 26 28 28 - Fax 02 37 26 28 30
SAS au capital de 850 000 €
R.C.S. 323 479 741

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	508	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	10 000	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		3 438
TOTAL	**10 508**	**3 438**

orcom | Audit
société de COMMISSAIRES AUX COMPTES
7, Allée des Atlantes - CS 60276 - 28008 CHARTRES Cedex
Tél. 02 37 26 28 28 - Fax 02 37 26 28 30
SAS au capital de 850 000 €
R.C.S. 323 479 741

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 16 personnes dont 1 apprenti.

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif Total	Effectif équivalent (Temps plein)
Cadres				
Employés	1	1	2	2
Ouvriers	2	12	14	14
Contrat Emploi Solidarité				
Contrat de Qualification				
Contrat Retour Emploi				
Contrat initiative Emploi				
Total	**3**	**13**	**16**	**16**

¤ Entraîneurs : 5
¤ Joueuses professionnelles : 10
¤ Apprentie : 1

Engagements financiers

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Autres engagements reçus	
Legs nets à réaliser	
Total	

orcom Audit
société de COMMISSAIRES AUX COMPTES
7, Allée des Atlantes - CS 60276 - 28008 CHARTRES Cedex
Tél. 02 37 26 28 28 - Fax 02 37 26 28 30
SAS au capital de 850 000 €
R.C.S. 323 479 741

Autres informations

Contributions volontaires

	N	N-1
Ressources		
Bénévolat		
Prestations en nature	47 696	
Dons en nature		
Total	**47 696**	
Emplois		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	47 696	
Prestations		
Personnel bénévole		
Total	**47 696**	

Mise à disposition des équipements sportifs par la ville de Chartres, rue Jean Monnet pour un montant estimé à 34 353.50 euros.
Mise à disposition d'un véhicule Nissan par la société LGA pour un montant annuel de 13 343 euros.
Aucune valorisation du bénévolat du fait de l'absence de suivi des heures effectuées au profit de l'association.

Donations

Suivi des legs et des dons

	Solde des legs et donations en début d'exercice A	Encaissements B	Décaissements et virements pour affectation définitive C	Soldes des legs et donation en fin d'exercice A+B-C
Total				

ortom | Audit
Société de COMMISSAIRES AUX COMPTES
7, Allée des Atlantes - CS 60276 - 28008 CHARTRES Cedex
Tél. 02 37 26 28 28 - Fax 02 37 26 28 30
SAS au capital de 850 000 €
R.C.S. 323 479 741

Autres informations

Détail des legs, donations et assurances-vie

	Montant
PRODUITS	
Montant perçu au titre d'assurances-vie	
Montant de la rubrique de produits "Legs ou donations" définie à l'article 213-9	
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	
CHARGES	
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Dotations aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	
Solde de la rubrique	

Suivi des dons en nature restant à vendre

	A nouveau (Stock initial) A	Nouveaux dons reçus B	Dons utilisés C	Dons vendus D	Solde (Stock final) A+B-C-D
Total					

Legs à réaliser

	Montant initial
Sous total	
Sous total	
TOTAL	

Autres informations

orcom | Audit
société de COMMISSAIRES AUX COMPTES
7, Allée des Atlantes - CS 60276 - 28008 CHARTRES Cedex
Tél. 02 37 26 28 28 - Fax 02 37 26 28 30
SAS au capital de 850 000 €
R.C.S. 323 479 741

Fonds dédiés

Ressources provenant de la générosité du public

	A l'ouverture de l' exercice	Reports A	Utilisations Montant global B	Utilisations Dont rembours.	Transferts C	A la clôture de l'exercice Montant global A - B + C	A la clôture de l'exercice Dont fonds dédiés
Sous total							
Sous total							
TOTAL							

ASSOCIATION C'CHARTRES BASKET FEMININ

SIEGE SOCIAL : 3 BIS RUE JEAN MONNET

28000 CHARTRES

SIRET : 380 007 633 00031 – NAF : 9312Z

..*.*.*.*

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation des comptes de

l'exercice clos le 30 juin 2023

Aux membres de l'association C'CHARTRES BASKET FEMININ,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

RR

Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec *les documents de base dont elles sont issues.*

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Chartres, le 27 octobre 2023

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

ORCOM AUDIT

Rudy ROUSSEAU

Associé